

Série évaluation de projet

Évaluation de la Phase II (2014–2017) du Programme EMPRES/Composante Criquet pèlerin en région occidentale (EMPRES-ROM)

Rapport de suivi

Recommandations d'évaluation acceptées	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction)	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 1</p> <p>Durabilité La CLCPRO devrait continuer ses actions pour assurer la durabilité des acquis du programme ; cela devrait se faire à travers un appui aux pays pour maintenir les UNLA opérationnelles et la poursuite de plaidoyers de manière à maintenir vif l'intérêt à la lutte préventive et l'engagement des pays membres au plus haut niveau.</p>	<p>Les réunions statutaires d'une part et, d'autre part, les rencontres régulières entre les hautes autorités des pays-membres et le Secrétaire exécutif et le Président de la CLCPRO seront l'occasion de maintenir l'engagement des pays à pérenniser l'opérationnalité des UNLA.</p>	<p>Les réunions statutaires d'une part et, d'autre part, les rencontres régulières entre les hautes autorités des pays-membres et le Secrétaire exécutif et le Président de la CLCPRO ont été l'occasion de maintenir l'engagement des pays à pérenniser l'opérationnalité des UNLA. 8 pays ont été visités par le secrétariat au cours de la période considéré et des échanges réguliers avec les directeurs des UNLA, notamment une réunion virtuelle mensuelle ont été maintenues. La dynamique du paiement de la contribution volontaire au fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA) géré par la CLCPRO/FAO s'est poursuivies, 6 pays (dont deux paiements en 2020) ont payé leurs contributions au Fonds. Sur ce fonds deux bases régionales, une au Tchad (6 véhicules Tout terrain) et une en Mauritanie (11 véhicules Tout terrain) sont opérationnelles. Pour faire face à la menace acridienne déclaré apr. la FAO ne avril 2020, la CLCPRO a débloqué rapidement sur le FRGRA un million USD, qui a permis aux pays d'envoyer des équipes de prospection, réaliser des formations, analysé leur stock de pesticides et acquérir des équipements de suivi sanitaire des applicateurs de pesticides.</p>	<p>Excellent</p>	<p>La dynamique du paiement des contributions annuelles a continué et les activités normatives et de préparation aux urgences des UNLA financées par les pays se sont poursuivies. La réaction rapide de la CLCPRO à la menace acridienne en 2020 a renforcé sa crédibilité auprès des pays et des organisations régionales telles que la CEDEAO et le CILSS.</p>
<p>Recommandation 2</p> <p>Recherche</p> <p>La CLCPRO devrait œuvrer davantage pour une meilleure coordination de la recherche en RO et pour la mobilisation de son financement. Parmi les domaines prioritaires de</p>	<p>La CLCPRO, consciente que le maillon faible du programme EMPRES-RO fut le volet recherche, a débuté, en 2018, des démarches auprès de l'AFD pour le financement d'un projet de recherche couvrant les aspects mentionnés dans la recommandation ; le financement de l'AFD était de l'ordre de 2,5</p>	<p>Des échanges intenses avec le donateur (AFD) et le partenaires technique (Cirad) ont permis en fin 2019 d'obtenir l'accord formel pour le financement du projet recherche de la CLCPRO un financement de 2 million d'Euro. Les procédures administratives n'ont pas permis de finaliser la convention de financement en 2019 et les discussions entre le donateur, le siège et la CLCPRO se sont poursuivies en 2020. En 2020, l'AFD a accepté d'augmenter le financement du projet par un million d'Euros additionnel qui permettra à la</p>	<p>Excellent</p>	<p>1)°démarrage avant la fin de l'année d'un projet de recherche qui couvrira les aspects évoqués par la mission d'évaluation du programme comme étant le maillon faible de la CLCPRO;</p> <p>2)°le renforcement de la crédibilité auprès du bailleur et du partenaire technique, pour preuve le Un million Euro octroyé à la CLCPRO pour aider la CRC; et</p>

Recommandations d'évaluation acceptées	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction)	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>recherche, on peut noter l'utilisation opérationnelle des méthodes de lutte alternatives (IGR et biopesticides) ainsi que les nouvelles technologies (imageries satellitaires, drones...) et les modèles de prédiction. Elle devrait également investir dans la formation de personnes capables d'utiliser ces nouveaux outils.</p>	<p>millions d'Euros et devrait être disponible avant le 2ème semestre 2019.</p>	<p>CLCPRO d'apporter un appui institutionnel et technique à la commission FAO de de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale (CRC). La convention de financement a été finalisée et la version finale est en cours de révision par le siège. Aussi, une LoA personnalisée a été également discutée entre le siège, la CLCPRO et le Cirad pour la réalisation de la partie du financement devant être exécutée par le Cirad (conception d'un modèle de prédiction et évaluation du changements climatiques sur la dynamique des populations acridiennes). Un nouveau biopesticides (Novacrid) à base d'échampignon pathogène a été homologué dans les 6 pays du sahel membres de la CLCPRO et 9 pays ont bénéficié d'un appui de la CLCPRO sous forme de livraison de quantité de ce biopesticides (90 kg) et la formation sur son utilisation. Des nouvelles acquisitions de biopesticides et IGR sont prévues en 2020.</p>		<p>3)° changement positive dans la promotion d'utilisation des alternative notamment les biopesticides (acquisition, formation et planification d'utilisation).</p>
<p>Recommandation 3 Aspects environnementaux La CLCPRO devrait poursuivre ses efforts dans la promotion d'une lutte préventive respectueuse de l'environnement.</p>	<p>La CLCPRO poursuivra son appui aux pays dans la mise en œuvre de leur Cahier des charges environnemental (CCE), notamment pour les aspects liés à la gestion des stocks de pesticides, leur triangulation ainsi que la cartographie des zones écologiquement sensibles et leur prise en compte lors des opérations de traitement antiacridien. La formation sur les protocoles standard de suivi sanitaire et environnemental sera également poursuivie. Concernant les méthodes alternatives de lutte,</p>	<p>La mise en œuvre du CC se poursuit avec des appuis continus dont notamment: 1)° analyse des stocks de pesticides du Maroc et de la Mauritanie et engagement des procédures pour l'analyse des stocks de l'Algérie et de la Tunisie. 2)° triangulation de 60000 litres octroyé apr. le Maroc au profit de Niger et Tchad (30 000 litres chacun). 3)° Novacrid (entomopathogène à base de <i>Metarhizium acridum</i>) a été homologué dans les 6 pays du Sahel et les démarches sont en cours avec l'appui de la CLCPRO pour l'homologuer en Algérie, Maroc et en Tunisie (ces pays ont bénéficié des quantité offertes par la CLCPRO pour réaliser les test d'homologation) et 4)° les équipes de suivi sanitaire ont été formés sur le suivi sanitaire et environnemental (utilisation des POS) dans tous les pays à l'exception de la Libye pour les</p>	<p>Excellent</p>	

Recommandations d'évaluation acceptées	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction)	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
	<p>l'un des obstacles rencontrés dans la promotion de celles-ci est le succès de la lutte préventive qui limite la disponibilité en matériel biologique (absence de cible - bandes larvaires notamment) indispensable pour les tester. Toutefois des contacts sont établis avec les instances d'homologation pour s'assurer que des pesticides plus respectueux de l'environnement tels que les biopesticides et les inhibiteurs de croissance ayant démontré leur efficacité soient effectivement homologués et puissent être utilisés par les pays.</p>	<p>raison d'insécurité que traverse ce pays depuis quelques années.</p>		
<p>Recommandation 4 Communication La CLCPRO devrait continuer à appuyer les pays dans la mise en œuvre des plans de communication.</p>	<p>Les actions envisagées concernent la révision des plans de communication des pays en vue d'organiser une réunion pour leur validation technique, la formation des points focaux de communication, l'élaboration des thèmes de communication prioritaires en période de rémission comme de crise et l'évaluation des ressources à mobiliser pour leur mise en œuvre.</p>	<p>La responsable de communication de la CLCPRO continue à appuyer les points focaux désignés. Des réunions virtuelles sont organisées, toutefois, la réactivité des pays est améliorée. Des améliorations ont été apportées à la version française du site web de la CLCPRO qui a migré vers le domaine FAO, la version arabe est opérationnelle depuis 2018 et la version anglaise en cours de mise en ligne. Des bulletins opérationnels sont élaborés et diffusés lors de situations de menace acridienne (menace acridienne au sahel en 2020 (un publié et le second en cours de publication). Une newsletter sur les principales activités de la commission de l'année est préparée et diffusée chaque année. Des contacts intenses sont réalisés avec les points focaux notamment à l'occasion de la journée mondiale d'alimentation pour assurer une meilleure visibilité des actions de lutte antiacridienne. Un film documentaire sur la CLCPRO</p>	<p>Bon</p>	

Recommandations d'évaluation acceptées	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction)	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
		(comme model de succès) a été finalisé en 2020 et en cours de validation par le siège. Des brochures, flyers et bulletin mentionné.		
<p>Recommandation 5</p> <p>Implication des populations locales dans la surveillance</p> <p>La CLCPRO et ses pays membres devraient promouvoir la capitalisation et le partage des expériences d'implication des populations locales dans la surveillance.</p>	<p>Des efforts sont effectivement nécessaires pour capitaliser les expériences des pays de la région, harmoniser les approches et institutionnaliser la remontée de l'information. Pour ce faire, la CLCPRO envisage de i)°faire un état des lieux des expériences des pays dans ce domaine, ii)°développer les outils de communication adaptés, iii)°évaluer les besoins en formation et iv) intégrer dans les plans d'action des activités spécifiques ciblant les populations et collectivités locales.</p>	<p>Formation nationale sur la sensibilisation des populations rurales au Mali (2018, 240 formés). Introduction d'un nouvel outil de transmission de l'information à partir du terrain qui peut être utilisé par les populations locales (eLocust3w), sans d'autant avoir besoin d'une formation approfondie sur la collecte de l'information acridienne. Par contre des campagnes de sensibilisation et d'information au niveau local sont indispensables, Des outils de communication ont été développés et seront traduit en plusieurs langues locales cette année. Des efforts restent à réaliser les années à venir pour une meilleure implication des populations notamment avec l'utilisation progressive des biopesticides.</p>	<p>En progression</p>	<p>Les activités envers les collectivités locales ont permis de réaliser des prospections dans des zones d'insécurité au nord du Mali les deux dernières années.</p>

Bureau de l'évaluation
evaluation@fao.org
www.fao.org/evaluation/fr/

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie